

TABLEAUX D'AVANCEMENTS 2021 : Pourquoi tout est à l'arrêt ?

Les semaines passent et toujours aucune publication sur Ulysse des promus par tableaux d'avancement pour 2021. C'est dommage puisque les taux de promotions 2021 sont supérieurs aux années précédentes. On vous rassure les taux 2021 ne permettent pas de faire la bamboche du siècle mais toute amélioration, même modeste, est bonne à prendre!

Pourtant !

Les taux de promotions 2021 ont été publiés au Journal Officiel dès le 31 mars 2021. Ainsi, concrètement depuis plus de deux mois, l'administration est en capacité technique de publier les tableaux d'avancements 2021.

Pourquoi ?

L'administration traîne pour une seule raison. Elle a décidé de mettre en application dès 2021 de nouveaux critères qui écarteront encore plus d'agentes et agents d'une légitime promotion notamment avec la mise en place d'une cotation de points sur les trois dernières évaluations.

Et pour que ces nouvelles règles s'appliquent, elles doivent obligatoirement être soumises à un Comité Technique de Réseau. L'administration n'était pas prête pour le CTR du 31 mai !

Par conséquent le sujet sera présenté au plus tôt lors du CTR du 6 juillet et l'administration entérinera cette nouvelle régression pour les agents C et B.

Solidaires Finances Publiques dénonce la mise en place dès 2021 des nouvelles règles qui conduiront à écarter plus d'agentes et agents des tableaux d'avancements et à retarder la publication des promotions 2021 !

Les personnels demandent de la reconnaissance et la Direction Générale durcit les conditions de promotions.